

**PROCÈS-VERBAL BUREAU FÉDÉRAL
FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL
Le 7 octobre 2024
Consultation écrite**

Le vote a été ouvert du jeudi 3 octobre 2024 à 9h29 au lundi 7 octobre 2024 à 9h30, via l'application Balotilo.

Membres ayant participé au vote (7) : Marie-Christine BINOT, Christelle BONAVITA, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Damien GUIONIE, Jean-Marie MEURANT, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Fouzia SAIDI.

Membre n'ayant pas participé au vote (1) : Jean-Marie MEURANT.

I. Vie fédérale

Assemblée générale électorale du 23 novembre 2024

Le Bureau fédéral approuve l'arrêté des droits de vote des membres de l'Assemblée générale électorale sur la base des clubs affiliés à ce jour et des licences délivrées par la Fédération au 31 août 2024, étant entendu que lesdits droits de vote pourront être mis à jour par le Comité directeur pour tenir compte des éventuelles affiliations et radiations qu'il serait amené à prononcer lors de sa prochaine réunion.

Résultats des votes :

Approuvez-vous l'arrêté des droits de vote des membres de l'Assemblée générale électorale sur la base des clubs affiliés à ce jour et des licences délivrées par la Fédération au 31 août 2024, étant entendu que lesdits droits de vote pourront être mis à jour par le Comité directeur pour tenir compte des éventuelles affiliations et radiations qu'il serait amené à prononcer lors de sa prochaine réunion ?

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 7

Non : 0

Ne se prononce pas : 0

De tout ce que dessus, le présent procès-verbal a été dressé par le Secrétaire général.

Thierry RAPHET
Président

Damien GUIONIE
Secrétaire général